



Compte-rendu du CA du Samedi 02 Février 2019

Début de la séance : 15h00

I Futur rond point du col des Chênes:

1. Trottoirs :
 - a. **Trottoirs partagés** « Cyclistes – Piétons », 2,50m de large, partant de l'arrêt de bus sur la D46 Route des Favières, jusqu'au N° 209 Route de Tourris « à droite de la chaussée, avant le grand virage ».
 - b. **Trottoirs partagés** « Cyclistes – Piétons », 2,50m de large, dans le rond-point (vers Dardennes).
 - c. Trottoirs piétonniers sur la D446 jusqu'au N° 209 Route de Tourris « à gauche de la chaussée, avant le grand virage ».
2. Implantation sur la parcelle N°115 face à la « Casa Antonin » (à gauche de la Route longeant le restaurant « la Casa Antonin »):
 - a. La boîte aux lettres « la poste » (accessible aux conducteurs).
 - b. Implantation de la poubelle semi-enterrée.

II Demande de subvention auprès du CD :

1. Les Conseillers Départementaux Mme Audibert et Mr Albertini nous allouent la somme de 500€ au titre de la subvention 2019. Le C.I.L en accord avec le Secrétariat du CD le C.I.L (Président) élaborera la demande informatique.

III Courrier en Préfecture nouvelle liste des Membres élus du Conseil d'Administration :

1. La transmission de la liste auprès de la Préfecture, sera faite par le C.I.L (Président)

IV Manifestations à venir :

1. Samedi 23 Mars 10h00 centre Aéré « opération cadre de vie » organisée par la Mairie de La Valette du Var.
2. Dimanche 19 mai 9h30 chez Mr Gavin, CA de préparation de l'AG du jeudi 20 juin 2019.
3. Samedi 01 juin à 9h00 « 6H du Coudon » course cycliste.
4. Jeudi 20 juin Assemblée Générale (horaire à préciser) du CIL des Favières et Lieux-Dits Environnants.
5. Dimanche 8 Septembre « Challenge de l'amitié des Associations Valettoises » concours de boules et repas sur place « représentation du C.I.L par le Président ».
6. Du Vendredi 13 septembre en soirée au dimanche 15 septembre 2^{ème} édition des journées gourmandes « cuisine du Sud » avec la présence de chefs étoilés, place Jean Jaurès.

V opération « cadre de vie ». liste des questions inscrites au « cahier de travaux » :

1. Aménagement et création d'arrêts avec abris bus: (En accord avec le Réseau Mistral).
 - a. Création d'un arrêt de bus, « avec abri », face au N° 601 Route de Tourris avant les poubelles pour (bus 121 & scolaire). Les usagers sont obligés de descendre à l'arrêt «Coudon 1» (chemin Italo Ciambellotti) et de retourner vers le N° 601. Nom du futur arrêt de bus : « La Chavaille ». Les trottoirs existants sont à reculer. Les travaux sont pris en charge par le STM de la Valette du Var « Mr Pellegrin » et le Réseau Mistral « Mr Mulas ». (Demande nouvelle).



b. Mise en place d'un « abri bus » à l'arrêt « Coudon 2 » carrefour de la Route du Fort Coudon. Trottoirs existants à reculer. Les travaux sont pris en charge par le STM de La Valette du Var « Mr Pellegrin » et le Réseau Mistral « Mr Mulas ». (Demande nouvelle).

1. Réfection des enrobés :

- a. Espace routier Municipal « 25 premiers mètres du chemin » au N° 1977 Route de Tourris « face au centre aéré » (Demande nouvelle).
- b. Ancien Chemin de Tourris (évoquée en AG 09/2018).

2. D446 Inondations : (sécurité routière engagée)

- a. aménagement de l'évacuation des eaux pluviales entre le N°642 et le N° 805. Hauteur de la retenue d'eau sur la chaussée 30 à 40 Cm sur une longueur de 30 Mètres environ « la Sécurité routière est mise en jeu, risque d'aquaplaning » Mail du 13 juillet 2018 Mr Luciani. (évoquée en AG 09/2018).

3. Ancien Chemin du Revest à la Valette du Var :

- a. Aménagement de l'écoulement des eaux pluviales venant du Faron. Nettoyage des fossés, mise en place de gabions et canalisation de l'eau (évoqué en AG 09/2018).

4. Route de Tourris aménagement routier :

- a. Sécurisation de la circulation routière au niveau de l'arrêt de bus « Ancien Chemin de Tourris » au N° 2232 Route de Tourris (évoqué en AG 09/2018 pris en compte par Mr Roux).

5. Création de trottoirs : (sécurité des personnes fortement engagée)

- a. Du N° 1970 Route de Tourris « Centre Aéré de Tourris » jusqu'à l'arrêt de bus « Ancien Chemin de Tourris » situé face au N° 2232 Route de Tourris (Demande nouvelle).
- b. Sur la D446 en continuité du trottoir du N° 1112 Route de Tourris jusqu'au carrefour de la Route du Fort Coudon (Demande nouvelle).

6. Eclairage public : (sécurité des personnes fortement engagée)

- a. Mise en place d'un éclairage public sur toute la D446 et la Route de Tourris. « Sécurité des Personnes ». Les Enfants scolarisés et les adultes circulent, le soir « de nuit », sur les bas côtés non matérialisés de la chaussée ou sur les trottoirs existants, « **trop peu nombreux** », sans aucune visibilité « **voir et être vu** » avec pour seul éclairage leur téléphone portable. (Demande nouvelle).

7. Signalisation routière :

- a. Demande de mise en place de panneaux de signalisation sur la D446 et la Route de Tourris, indiquant la limitation de vitesse des véhicules légers « 70 Km/h » (Demande nouvelle).

8. Propreté du Coudon :

- a. Mise en place d'une caméra de « vidéo surveillance » au début de la Route du Fort Coudon D446, au niveau du croisement afin de dissuader ou de verbaliser les pollueurs de déverser leurs gravats et leurs déchets divers sur les pentes du Coudon. (Demande nouvelle).

VI Pour information :

- a. Aménagement et création des arrêts de bus « Réseau Mistral » Mr Pascal Bourrée se propose d'intervenir auprès du service compétent afin d'accélérer leurs mise en place.
- b. Mise en place d'un éclairage public sur toute la D446 et la Route de Tourris la proposition sera évoquée par Mr Bourrée Pascal lors de son entrevue avec Mr Le Maire de La Valette du Var.

VII Moment de convivialité :

-  Galette des rois, en présence des membres du Comité d'Administration et des accompagnants.

Fin de la séance : 17h30

Le Président du C.I.L.
R. GAVIN